



## ÉCLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL : PERFORMANCE ET ADAPTATIONS

L'entretien de l'éclairage public communal est une obligation de service public (OSP) dévolue aux gestionnaires de réseau de distribution. Pour le compte des communes qui sont propriétaires des équipements, ORES entretient, répare et modernise les luminaires présents sur les voiries communales, dans les parcs ou les places publiques, de même que les ouvrages d'illumination qui mettent en valeur certains édifices communaux. (voir à ce sujet le chapitre 3. « Transition énergétique et empreinte environnementale »)

À la fin 2022, le nombre de luminaires gérés par l'entreprise est en très légère augmentation (+0,9%), mais la puissance installée (33.800 KW) et la consommation globale (env. 143.000 MWh) du parc sont en diminution, respectivement de 7,5% et 7,4%, par rapport à 2021.

Cette situation est majoritairement liée aux performances des nouveaux luminaires LED équipés de systèmes de dimming. L'économie globale réalisée à l'échelle du territoire des communes gérées par ORES se chiffre ainsi à plus de 30.000 kWh par jour en 2022. Et compte tenu des mesures d'extinction hivernale, ce ne sont pas moins de 15.171 MWh qui auront été économisés globalement par les communes dont ORES assure la gestion de l'éclairage public

## Évolution de la composition du parc de luminaires gérés par ORES

| Nombre d'ouvrages par type de lampe    | 2021           | 2022           |
|--|----------------|----------------|
| NaLP - sodium basse pression           | 64.765         | 39.540         |
| NaHP - sodium haute pression           | 211.846        | 186.001        |
| MHHP - halogénures/iodures métalliques | 66.301         | 63.871         |
| LED - diodes électroluminescentes      | 119.457        | 177.438        |
| Autres                                 | 763            | 745            |
| <b>Total</b>                           | <b>463.132</b> | <b>467.595</b> |

Depuis plusieurs années, ORES met à disposition des citoyens et des communes une application qui leur permet de signaler en quelques clics tout lampadaire en panne. La mesure d'extinction mise en œuvre dans une majorité de communes à partir de novembre ou décembre a eu une légère influence sur l'utilisation

volontaire par les clients de cette fonctionnalité offerte sur ores.be. Les signalements directs ou indirects ont conduit à la réparation de 32.339 points lumineux sur le réseau. Par ailleurs, 52.682 autres luminaires ont fait l'objet d'un entretien préventif.

|  | 2021   | 2022   |
|--|--------|--------|
| Total des signalements de luminaires défectueux par des citoyens via le site web d'ORES ou l'application destinée aux communes | 40.758 | 42.410 |